

COMPTE RENDU
CONSEIL MUNICIPAL du 11 juillet 2015

Présents : Christian PAILLOUX, Thierry VALLEIX, Gérard GUITTARD, Julien ADAMI, Patrice LÉBOUCHARD, Guy Gallais, Maria SENECAIRE, Odile VELLETT, Maïté BARBECOT

Excusés : Anne-Sophie BAGE (pouvoir à Maïté BARBECOT), Marie-Paule CHAZAL (pouvoir à Gérard GUITTARD), Arnaud LAPRA (pouvoir à Patrice LÉBOUCHARD), Arlette GENDRONNEAU (pouvoir à Guy GALLAIS), Jean-Luc MIOCHE (pouvoir à Thierry VALLEIX), Sylvie BURLOT (pouvoir à Christian PAILLOUX).

Secrétaire de séance : Maïté BARBECOT.

Ordre du jour :

- DIA
- Embauche secrétariat
- Point Communauté de Communes
- Demande SIVOM Saint-Amant-Tallende/Saint- Saturnin
- Point P.L.U.
- Point travaux ruelles de bourg
- Point SIVOS/CLSH
- Informations diverses

L'EPF SMAFF a délibéré sur l'adhésion de plusieurs collectivités (communes, syndicats et communautés de communes).

Les membres du conseil municipal acceptent ces adhésions à l'unanimité.

- **DIA**

Vente d'une petite grange située rue des Granges, parcelle cadastrée ZP 109. A l'unanimité les membres du conseil ne souhaitent pas préempter.

Retour sur la demande de Madame Bouteilloux, quant à la parcelle située devant chez elle: cette parcelle appartient à la commune mais est entretenue par madame Bouteilloux. Cette dernière s'était porté acquéreur mais le conseil municipal avait choisi de ne pas vendre.

Madame Bouteilloux soumet un autre projet : relier en hauteur par une terrasse avec un pilier sur le domaine public. Christian PAILLOUX a pris attache avec Mr PARRAIN du Grand Clermont, qui confirme que cela est réalisable, mais que cela ne peut être qu'une autorisation temporaire.

La décision est reportée ultérieurement quand tous les membres du conseil seront présents et avec une présentation d'un avant- projet.

- **Embauche secrétariat**

Suite à la demande de mise en disponibilité de Maryline, Jean-Luc, Marie-Paule, Thierry, Christian et Nathalie ont reçu 3 candidats. Ils en ont retenu une: Emilie Saint-André qui bénéficie d'une expérience professionnelle dans le domaine des collectivités territoriales.

Dans un premier temps elle est engagée jusqu'au 31 août 2015, avec possible prolongation d'un an. Elle travaille à 70 % aux mêmes horaires que Maryline.

- **Point communauté de communes**

Christian PAILLOUX fait un résumé du dernier conseil communautaire:

- Un point a été fait sur le fonctionnement de l'office de tourisme (qui est un EPIC, structure à part entière). Avant l'office de tourisme présentait un budget global, maintenant un travail est fait sur chaque structure : Aydat, Pessade, l'OT de Saint-Saturnin, ainsi que les charges de fonctionnement.

L'office de tourisme se concentre sur les fonctions régaliennes ainsi que quelques fonctions spécifiques à l'OT des CHEIRES, elle abandonne donc le nettoyage des plages d'Aydat (nettoyage qui sera pris en charge soit par la Communauté de Communes soit par la commune d'Aydat).

La stratégie des sites de Pessade et d'Aydat est également évoquée, en ce qui concerne Pessade l'idée est de conserver l'activité hivernale et de renforcer l'attractivité en proposant d'autres activités non liées à l'enneigement toute l'année (mise en place d'un parcabout évoquée). Quant à Aydat il s'agit de maintenir l'activité voile et de proposer un produit complémentaire pour attirer des touristes qui habituellement ne s'arrêtent pas sur le site.

– Présentation des actions principales du contrat Auvergne +:

Aménagement et valorisation du site du clos d'Issac – Etudes préalables

Aménagement et valorisation du site du Clos d'Issac- Travaux + MO "Tiers lieu"

– Résultats des appels d'offres concernant le portage de repas/cantine: Pour l'ALSH, c'est LA LIVRADOISE qui a été retenue, pour la crèche et le portage des repas à domicile c'est la société SOGIREST qui a été retenue.

– Subventions aux associations du territoire par la communauté de communes: le total des subventions accordées représente un montant de 7 640 euros pour 2015.

– Point ressources humaines: il a été décidé de formaliser le poste de la secrétaire Christelle PLANCOULAIN (sans incidence budgétaire) et de mettre en place un contrat avenir pour un emploi concernant la crèche à Aydat.

– Aménagement du carrefour de la zone de la Tourtelle avec notamment la mise en sécurité et le traitement des eaux pluviales

– Achats de deux pontons de pêche à Aydat, ainsi que d'une caisse enregistreuse et d'un poêle pour le Puy d'Alou.

– Mise en place d'une commission "équipements sportifs" présidée par Gérard PERRODIN. A ce sujet Patrice LÉBOUCHARD souhaite savoir qui s'est occupé du balisage de parcours VTT à Saint-Saturnin?

–

- **Demande SIVOM Saint-Amant-Tallende Saint Saturnin**

La commune a intégré un groupement de commandes pour l'achat de gaz naturel par une délibération spécifique en date du 14 juin 2014. Ce groupement est proposé par le Conseil Général et l'Adhume visant à intégrer tous les sites alimentés en gaz naturel. L'école a été prise en compte. Après consultation des offres, le fournisseur-titulaire est GAZ DE BORDEAUX.

Monsieur Franck GOUGAT, Président du SIVOM de Saint Amant Tallende/Saint Saturnin demande à ce que celui-ci puisse rejoindre le groupement de commande. A sa création celui-ci a été enregistré sous l'entité des communes le composant à savoir Tallende et Saint Saturnin. De ce fait, celui-ci ne peut pas être membre et intégrer le groupement de commandes de lui-même. Par contre les mairies de Saint Saturnin et Tallende étant membres, peuvent prendre les abonnements concernés à leur nom. Le SIVOM reste payeur de ces factures durant deux ans (durée du marché). Ce après quoi, le SIVOM pourra intégrer le marché en son nom lors de son renouvellement.

- **Point PLU**

Thierry VALLEIX rappelle que tout ce qui est mis dans le PLU doit être conforme au PADD.

Un point particulier doit être mûrement réfléchi par l'ensemble des membres du conseil municipal : c'est le nombre d'habitants supplémentaires souhaité d'ici 2030, avec l'incidence que cela aura sur le foncier et le logement: voir document "estimation des besoins en logements d'ici 2030".

Après lecture de ce document il convient de s'intéresser aux logements vacants à remettre sur le marché.

Suite à la lecture des hypothèses concernant une projection d'augmentation du nombre d'habitants et de logements à construire, il semble que le scénario d'une augmentation de 0,75% soit la plus probable, de surcroît elle correspond au scénario proposé par le cabinet DESCOEURS.

En conclusion La question qui devra bientôt être débattue est : "Quel type de terrain pour quel type de

construction ?”

- **Point travaux ruelles de bourg**

La maîtrise d’œuvre est composée de Madame Nathalie LESPIAUCQ, architecte DPLG et le cabinet GEOVAL représenté par Monsieur Bruno PICQ. Deux réunions ont déjà eu lieu, dont une avec Monsieur PICQ pour la partie technique et une avec l'architecte des bâtiments de France Madame CROS.

La maîtrise d’œuvre est commune avec le SMVVA concernant l'assainissement.

A ce jour Madame LESPIAUCQ travaille le projet et rencontrera les habitants des ruelles concernées mercredi 15 juillet.

L'appel d'offre pour la rue des Farges, la rue de la Boucherie et l’impasse de l’Enfer sera passé prochainement (avant septembre si possible).

- **Point SIVOS/CLSH**

Julien ADAMI, président du SIVOS fait un point sur les évènements récents lié au CLSH (Centre de Loisirs sans Hébergement): suite à l'impasse pour trouver 3 nouveaux bénévoles, le CLSH a fermé durant 4 jours . Lors de l'assemblée générale extraordinaire qui s'en est suivie, un nouveau bureau s'est constitué, ainsi qu'un groupe d'une quinzaine de volontaires pour soutenir le bureau et apporter des aides ponctuelles sur certains dossiers.

Présentation du nouveau bureau:

Présidente: Sarah LONCHAMBON

Vice-présidente: Anaïs CORDERO

Secrétaire: Jérémy BUISSON

Secrétaire adjoint: Alexandra DUSSABY

Trésorier: Cédric MARTINS

Trésorier adjoint: Stéphane ROUVEL

4 grands “dossiers” seront à traiter prochainement:

- le redressement URSSAF de 10 000 euros
- le transfert de compétences: réorganisation du bureau pour décharger les bénévoles vers la direction
- Définir une politique concernant l'activité du mercredi après-midi et des liens possibles avec la communauté de communes (ALSH, mutualisation des TAP)
- Mettre en place une campagne de subventions et du montage de dossiers pour les obtenir.

- **Informations diverses**

- Demande des habitants de Chadrat de supprimer le sapin à côté de la fontaine: il est proposé de remplacer par une autre essence d’arbre.
- Sollicitation du conseil départemental + la poste pour le WIFI 63 (voir courrier)
- Mise en place d'un tarif solidaire basé sur le quotient familial concernant le transport scolaire au collège des Martres de Veyre. Concernant le ramassage scolaire, le marquage au sol chemin de Chadeveau n'est toujours pas fait (attention au délai car la route vient d'être refaite)
- La commission solidarité reporte à l'an prochain l'accueil des nouveaux habitants (peu de nouveaux habitants cette année)
- les WC publics sont en service à Chadrat, ce nouvel espace comprend aussi une salle de 26 m2 qu'il convient d'occuper: association ? Une future destination devra donc faire l'objet d'une réflexion.
- Problème des compteurs à la salle des fêtes de Chadrat (gaz) et pour la maison Thonat(électricité): en effet Christian PAILLOUX rappelle qu'il est interdit de revendre de l'énergie, il s'agira donc de réfléchir à la mise en place un compteur divisionnaire à Chadrat et à l'installation de deux compteurs pour la maison Thonat (un pour l'atelier et un pour le reste du bâtiment)
- Point sur les poubelles qui ne sont pas ramassées : celles qui sont restées (malgré l'avertissement

collé dessus et sans prise de contact par les propriétaires) ont été enlevées, de même que les bacs place du fond de ville.

– **Thierry VALLEIX présente le document “LE GRAND CLERMONT 2020 UNE AMBITION COLLECTIVE”, rédigé par le Conseil de développement du grand Clermont, un organe consultatif composé de membres issus des milieux économiques, culturels et associatifs. Il s’agit, en toute indépendance, de proposer une vision stratégique du territoire, d’identifier les tendances structurantes, les évolutions et les ruptures possibles et de proposer des scénarios opérationnels.**

Le dernier colloque a eu lieu le 4 juillet 2015 pour présenter huit thématiques sur lesquelles ont travaillé les groupes des commissions de travail :

- Le Grand Clermont, socle d’une autre métropole pour la nouvelle région Auvergne-Rhône-Alpes
- L’industrie par nature
- L’avenir digital du Grand Clermont
- La santé, une ambition nouvelle
- La vitalité au coeur du décor
- Vers un nouvel art de vivre la culture
- Le Grand Clermont touristique : d’une logique de territoire à une logique de destination
- Un territoire de nature singulière

Ce document de 35 pages est disponible à côté des bannettes ou sur le site internet du grand clermont.

– **Quelques dates : feu d'artifice dans le parc du château lundi 13 juillet, accueil d'une équipe du conseil départemental pour le concours de village fleuri et du cadre de vie mercredi 15 juillet à 14h , réunion avec l'architecte madame LESPIAUCQ concernant les travaux des ruelles du bourg avec les habitants mercredi 15 juillet à 18h**

– **Présentation du futur site internet de la mairie par Didier PERRIN.**